

Les temps nouveaux et la leçon du passé

Il y aurait un grand péril à méconnaître l'immense et terrible nouveauté de l'ère qui commence. Les bonnes gens qui se figurent qu'ils ont ouvert la parenthèse au mois d'août 1914 et qu'ils la fermeront bientôt, puis continueront doucement la vie d'autrefois, ces bonnes gens auront des mécomptes. Ils croient qu'ils ont fait un rêve ou, mettons, un cauchemar: ils se réveillent et s'attendent à retrouver la réalité rassurante, pareille à ce qu'ils voyaient de leurs yeux, touchaient de leurs doigts. Pas du tout, la réalité n'est plus la même. Cinquante et un mois de guerre, et l'une guerre qui a bouleversé le monde entier, des millions de morts chez les vaincus et les vainqueurs, tant de calamités que les vainqueurs sont les premiers à maudire la guerre qui leur fut imposée, l'industrie durant plus de quatre ans toute consacrée à l'œuvre de carnage, le coût de l'existence quotidienne augmenté à tel point que les chiffres de fortune ont perdu leur signification, la barbarie des temps lointains, qu'on disait finie et qu'on a revue, des sentiments sublimes mêlés à d'autres et dans une confusion qui ne va pas se débrouiller très vite: non, ce n'est pas à la minute où la guerre interrompit soudain vos habitudes que vous reprendrez le cours tranquille de vos années. Il y a du nouveau partout. Les âmes ont changé: tout est changé. Il y a du nouveau dans l'ordre social, dans l'ordre national et international. Les relations du travail et du patronat, la politique des Etats, la diplomatie, les événements ont été modifiés ou veulent qu'on les modifie profondément. Pourquoi? Si vous le demandez, vous n'y voyez donc pas clair? Et si vous niez ce qu'il s'agit de voir et de constater, vous êtes perdus. Voici l'exemple d'un fait que vous n'aurez ni le droit ni la possibilité de négliger: une partie de la nation vous a sauvés. Cette partie de la nation, qui a subi la guerre si effroyablement et qui a menée à la plus énorme victoire que les annales de l'humanité aient enregistrées, mais au prix des plus énormes sacrifices qu'une jeunesse ait consentis, cette partie la plus sacrée de la nation, vous l'attendez le cœur ému, les bras ouverts; vous l'attendez avec un peu d'inquiétude: vous devinez qu'elle parlera haut, vous ne devinez pas ce qu'elle vous dira... Mais vous demandez pourquoi l'on vous annonce tant de nouveautés: songez à part vous; et déjà votre incertitude vous avertit. L'obstination ne convient pas à l'incertitude: la complaisance vaut mieux.

Jamais, on n'aura dû présager une telle nouveauté ici-bas. Donc, jamais il n'aura été plus indispensable de chercher dans le passé l'appui de l'avenir. C'est au moment de bâtir, qu'il faut éprouver le sol et trouver la solidité des fondations. Une ère nouvelle commence, oui: mais une ère nouvelle du vieux monde. Grâce aux improvisateurs! Ils seront plus dangereux que jamais, ayant plus de prétextes que jamais à proposer leurs services, à imposer leur génie, leur étourderie, leur ignorance effrontée. Ce n'est pas la création du monde pourtant; ce n'est pas le paradis terrestre ou l'âge d'or; ce n'est pas une libre fantaisie d'inventeurs souterrains... Il y a des lois qui, à toutes les époques, les plus variées, ont gouverné les esprits et la matière. Qu'est-ce que ces lois? On gaspille son loisir à épiloguer sur leurs origines, leur raison d'être et leur valeur métaphysique. Mais on est absurde si l'on feint de les ignorer. Nulle architecture ne se fait au mépris des lois de la pesanteur.

Dans la paix, vous reverrez le Français, l'Allemand; vous reverrez dans la paix, l'ouvrier, le patron, l'homme. Avertissez le Français de se méfier de l'Allemand. Mais, patrons et ouvriers de France, avertissez-les de sentir leur fraternité, de vérifier dans l'histoire que la lutte des classes est le malheur des uns et des autres. Si les uns, les patrons, méconnaissent les temps nouveaux; et, les autres, les ouvriers, s'ils méconnaissent les temps anciens; si les uns et les autres méconnaissent la nécessité du changement qui implique la durée et l'innovation, tout ira très mal. Il convient aussi que les hommes, en général, ne se trompent guère sur les hommes, qui ne sont ni absolument mauvais, ni absolument bons, mais composés de vertus et de vices lesquels réclament, vertus et vices, quantité de précautions.

En termes peut-être plus simples, deux espèces de gens seraient nuisibles et deviennent périlleux: ceux qu'on appelle réactionnaires et ceux qu'on appelle révolutionnaires. Ces deux mots sont détestables, et aussi ce qu'ils désignent. L'ère nouvelle qui commence, et qui date de la victoire de notre jeunesse, aura été payée de trop d'héroïsme et de dévouement pour qu'on la dédaigne et ne l'aime pas: les réactionnaires auraient tort; ou bien pour qu'on la sabote: les révolutionnaires auraient tort. L'ère nouvelle commande la confiance et la prudence, deux sentiments que réunit l'intelligent amour de l'avenir.

Un discours de Lloyd George

M. Lloyd George parlant devant un grand auditoire à Bristol a prononcé un long discours dont nous extrayons quelques passages:

En ce qui concerne la conscription la loi du service obligatoire a été votée pour parer à une grande crise. Une fois la crise passée, cette nécessité n'existe plus et la loi tombe d'elle-même.

Si nous voulons que la paix soit permanente et empêcher le renouvellement des horreurs de cette guerre, nous devons mettre un

au système des armées recrutées par conscription sur le continent européen.

La première chose à faire est d'empêcher le renouvellement des horreurs du passé en rendant impossible à l'avenir l'existence des grandes armées recrutées par conscription.

Les grandes armées constituent simplement une charge qui enlève des hommes à l'industrie.

Parlant de la question des indemnités, M. Lloyd George dit: Conformément à la jurisprudence de tous les pays civilisés c'est celui qui perd qui dans tout procès est obligé de payer. Ce n'est pas une question de vengeance, mais de justice.

Il faut que l'Allemagne paie jusqu'à la dernière limite de ses capacités. M. Lloyd George emploie les mots «dernière limite de ses capacités» pour ne pas faire naître de fausses espérances. Avant la guerre, on évaluait la fortune de l'Allemagne à 15 ou 20 milliards de livres sterling. La note de guerre s'élève à 24 milliards de livres sterling de sorte que si cette évaluation est exacte, toute la fortune de l'Allemagne ne sera pas suffisante pour la payer.

Au sujet de la possibilité pour l'Allemagne de payer ce qui lui sera réclamé, M. Lloyd George déclare: L'importante commission constituée il y a quelques semaines par le cabinet de guerre pour renforcer les ressources dont dispose l'Allemagne estime que les recettes de l'Allemagne ont été sous-évaluées. Quant aux formes de paiements, M. Lloyd George imposerait deux conditions seulement: 1. Il ne faut pas qu'une grande armée d'occupation soit maintenue indéfiniment en Allemagne.

2. Il ne faut pas que l'intérêt de l'argent soit payé par l'inondation des marchés de marchandises offertes aux prix de revient et produites par l'exploitation de la main d'œuvre. L'Allemagne a eu une dette de guerre de 6 à 7 milliards de livres stg. et il est de toute évidence que les dépenses des alliés soient payées par l'Allemagne avant qu'elle paie sa propre dette de guerre. Pour autant que cela concerne le principe de justice nous avons le droit absolu d'exiger le remboursement total des frais de guerre par l'Allemagne et nous proposons de l'exiger.

Au sujet du kaiser, M. Lloyd George déclare: Il n'y a absolument pas l'ombre d'un doute qu'il doit être rendu responsable (ap.). En ce qui concerne l'unité des alliés à ce sujet et l'Amérique partagera cette opinion, il n'existe absolument aucun doute que l'on exigera que le kaiser et ses complices soient rendus responsables de leurs terribles crimes. Le prince impérial est certainement l'un de ces complices et je ne suis pas tout à fait sûr qu'il ne soit pas le premier instigateur. Les preuves que nous possédons tendent à le démontrer. La victoire a été remportée par les soldats et les marins qui ont fait preuve de qualités d'héroïsme comme le monde n'en a jamais eues.

La seule revendication que nous faisons valoir en faveur du gouvernement c'est qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour organiser les moyens de la victoire.

Parlant de la question du séjour des Allemands en Angleterre, M. Lloyd George dit: Ils ne resteront plus bien longtemps dans le pays. Je puis vous assurer qu'ils seront bientôt expédiés et il n'en reviendra plus (vifs appl.).

L'armistice prolongé

Vendredi matin, à 11 heures trois quarts dans le wagon spécial du maréchal Foch, à Trèves, le traité d'armistice a été prolongé.

Voici le texte de l'accord: «Les soussignés, munis des mêmes pleins pouvoirs, en vertu desquels ils ont signé le traité d'armistice du 11 novembre 1918, ont signé l'accord annexé suivant:

1. La durée de l'armistice conclu le 11 novembre 1918 est prolongé d'un mois jusqu'au 17 janvier 1919, à 5 heures du matin. Sous réserve du consentement des Alliés, cette prolongation d'un mois sera étendue jusqu'à la conclusion de la paix préliminaire.

2. L'exécution des conditions du traité du 11 novembre, pour autant qu'elle n'a pas encore été achevée, sera continuée et menée à terme pendant la période de prolongation de l'armistice suivant les indications du haut commandement allié.

3. La stipulation suivante est ajoutée au traité du 11 novembre 1918: Le haut commandement allié se réserve dès maintenant, s'il juge nécessaire de s'assurer de nouvelles garanties, d'occuper la zone neutre sur la rive droite du Rhin, au nord de la tête de pont de Cologne, jusqu'à la frontière hollandaise.

Cette occupation sera annoncée six jours à l'avance par le haut commandement allié.

Trèves, 13 décembre, 1918.

Signé: Foch. — Amiral A. N. Wilming, Erzberger. — Oberndorf. — von Winterfeldt. Vanselow.

Les clauses relatives à cette prolongation du traité jusqu'à la conclusion de la paix préliminaire et l'avis à donner d'avance de l'occupation de la zone neutre depuis la tête de pont de Cologne jusqu'à la frontière hollandaise ont été insérées dans le traité sur la proposition de M. Erzberger.

Au début de la séance, le maréchal Foch a communiqué au nom de M. Hoover, contrôleur américain, des denrées alimentaires, que les 2,500,000 tonnes de tonnage se trouvant en Allemagne doivent être mises à la disposition, sous le contrôle des Alliés, pour le ravitaillement de l'Allemagne en vivres. Il a déclaré que l'expression «sous le contrôle des Alliés» doit être comprise en ce sens que ces

navires resteront la propriété de l'Allemagne et auront des équipages allemands.

Les questions relatives au ravitaillement seront réglées par deux commissions. La première qui aura à s'occuper de l'achat des denrées alimentaires, aura son siège à Paris. La seconde, qui s'occupera du transport et de la répartition, siègera à Londres.

Le secrétaire d'Etat Erzberger a déclaré accepter le règlement de la question du transport et de l'emploi des navires allemands.

Le maréchal Foch a promis de communiquer lui-même cet arrangement au contrôleur américain des vivres afin que les pourparlers entre la commission de navigation et la commission constituée du côté allemand par l'importation de denrées alimentaires puissent commencer prochainement.

Ces pourparlers n'auront pas lieu à Spa.

A propos des débats de la conférence, il y a lieu de relever encore que la reddition du matériel de transport se poursuivra sur la base des propositions allemandes en ce sens que l'Allemagne livrera les 5000 locomotives, les 150,000 wagons de chemins de fer et les 5000 camions automobiles qui devaient être livrés jusqu'au 17 janvier.

La proposition allemande, acceptée après une longue discussion, prévoit en détail que pendant les dix premiers jours à partir du 18 décembre, on livrera quotidiennement 110 locomotives et 3200 wagons, et pendant chacun des 20 jours restants, 150 locomotives et 3200 wagons.

SUISSE

Les Allemands à notre frontière

Le Conseil des soldats constitué par les soldats se trouvant en Suisse a demandé télégraphiquement au commissaire du peuple Ebert, à Berlin, des secours pour les soldats allemands rentrant en Suisse, et pour leurs familles. Ces soldats, au nombre de quarante, à cinquante mille, sont en partie arrivés à la frontière et attendent le moment de leur départ. Le gouvernement central de Berlin a accordé aux soldats allemands rentrant en Suisse, un subside d'un million de marks. Cette somme sera distribuée par les soins du Hilfsbund allemand, à Zurich.

Echanges italo-suisses

Le «Giornale d'Italia» annonce qu'un nouvel accord économique a été signé entre la Suisse et l'Italie pour une durée de dix mois. Aux termes de cet accord, l'Italie nous enverra pendant ce temps 750 porcs par mois d'un poids global de 10,500 quintaux, 600 quintaux d'œufs, 100 quintaux de volaille, 100 quintaux de fruits et légumes conservés, 350 quintaux de fruits et légumes frais, 100 quintaux de conserves de tomates, 1000 qm. d'écorce de chêne, 2400 tonnes de pyrite de fer, 500 tonnes de soufre, 300 tonnes de chanvre, 750 sacs de café et une certaine quantité de fil. De son côté la Suisse s'est engagée à livrer à l'Italie 12,000 quintaux de cellulose, 25,000 tonnes de bois, 7000 quintaux de matières colorantes. L'accord prévoit aussi la formation d'un groupe financier suisse qui sera autorisé à faire des avances nouvelles à un consortium de banques italiennes.

Inondations

Dans la région orientale de Wallenstadt, vendredi soir, une pluie torrentielle semblable à une véritable trombe s'est abattue, causant des inondations. Les pompiers ont dû être alarmés. La situation a été particulièrement critique à Wallenstadt même, où les torrents ont submergé la région située à l'est de la localité. Le pont vers la place d'exercice s'est effondré sous la pression de l'eau. Une grande partie du terrain d'exercice a été emportée.

Les dégâts pour la Confédération et la commune sont évalués à plus de 100,000 francs. Le torrent de Kirchbach, près de Wallenstadt a pu être endigué grâce aux efforts surhumains des sauveteurs civils et militaires.

Les prisonniers

Le «Bund» annonce que les transports réguliers de prisonniers d'Allemagne ont recommencé. Quatre trains seront conduits chaque jour en France transportant 7 à 800 prisonniers chacun. On compte que 75,000 prisonniers français et anglais seront ainsi rapatriés.

Les prisonniers qui se trouvent dans l'Allemagne du nord et en Allemagne centrale seront naturellement rapatriés par des voies plus directes. Ces derniers jours, 2500 Américains ont également traversé la Suisse dans quatre trains spéciaux pour rentrer en France. Il semble que ce soit tous les Américains qui se trouvaient dans les camps de l'Allemagne du sud. L'Entente livre hors continent à la Suisse le charbon nécessaire à ces transports et en dehors des 2000 tonnes qui arrivent mensuellement de Saint-Etienne.

Ulérieurement les prisonniers italiens qui se trouvent encore en Allemagne, 40 à 50,000 dit-on, seront également rapatriés par la Suisse. Il n'a toutefois pas été pris à ce sujet d'arrangement définitif.

Evasion

Le secrétaire de la Jeunesse socialiste internationale, Arnold, qui a succédé, à Zurich, à Munzenberg, avait été acquitté samedi dernier par le Tribunal militaire de la cinquième division. L'accusation d'incitation de soldats à la révolte n'avait pu être soutenue faute de preuves suffisantes. Arnold avait été de nouveau arrêté peu après et devait comparaître mercredi à Berne devant le Tribunal militaire de la troisième division, avec Waibel, Herzog et Trostel, pour avoir publié le journal «Freie Jugend», malgré l'interdiction du Conseil fédéral. Il avait été incarcéré à la caserne, d'où il s'est échappé mardi matin, à la faveur d'un

épais brouillard, pendant la promenade réglementaire que l'on fait faire chaque jour, sans surveillance, aux détenus, dans la cour de la caserne. Trostel est également en fuite.

M. Poincaré et M. Ador

M. Ador a reçu de M. Poincaré, président de la République française, le télégramme suivant:

«Monsieur Ador, président de la Confédération suisse, Berne. — Je vous félicite vivement de votre magnifique élection, qui a réjoui tous les cœurs français, et je vous adresse, avec l'assurance de ma fidèle amitié, mes vœux les plus chaleureux pour la Confédération suisse.

» Raymond Poincaré. »

M. Ador a répondu par la dépêche suivante: «Monsieur Raymond Poincaré, président de la République française, Paris. — Veuillez agréer l'expression de ma reconnaissance pour votre programme de félicitations, auquel je suis profondément sensible. Soyez assuré que tous mes efforts tendront à consolider les excellents rapports que la Suisse est heureuse d'entretenir avec la République française. Je forme les vœux les plus chaleureux pour la prospérité de votre patrie, convaincu que 1919 consacra une paix définitive, assurée à l'humanité un avenir meilleur. «Ador».

M. Ador a reçu de toute la Suisse et de l'étranger d'innombrables lettres et dépêches de félicitations.

Le coût de la vie

Les journaux bâlois mettent la population en garde contre les illusions que beaucoup de gens se font quant à une prochaine baisse des prix. Dès le début de novembre, on a remarqué une grande retenue dans les achats du public et cette tendance s'est encore accrue depuis lors.

Mais en réalité, la situation est bien différente et il faudra encore des mois avant de voir se produire la baisse attendue et il est plutôt à craindre que, par suite de la diminution des stocks et des difficultés de la période d'après-guerre, il faille enregistrer de nouvelles hausses. En effet, l'armistice n'a pas supprimé la pénurie de marchandises, les difficultés de production et l'énorme baisse de la valeur de l'argent. Certains de ces facteurs qui ont déterminé les prix de guerre, accentuent encore leur influence et marchent vers le point culminant encore fort éloigné de la crise du renchérissement.

Nous ne parlerons ici ni de la crise des transports maritimes ni de la diminution de la production dans les pays fournissant les matières premières, occasionnées par le départ au front des meilleures forces ouvrières.

En ce qui concerne la Suisse, la période transitoire sera une rude épreuve. Notre ravitaillement était encore passable pendant la guerre mais depuis l'armistice il est devenu désastreux. Une catastrophe nous menace. Plus que jamais nous en sommes réduits à notre propre production. Nous consommons nos derniers stocks. Quand ils seront épuisés, la pénurie s'accroîtra et certainement les prix subiront une nouvelle hausse.

Même si les matières premières nous arrivaient sans retard, nous irons au-devant de quelques mauvais mois, car jusqu'à leur transformation en produits fabriqués, le chemin est long et il est utile de songer à le raccourcir artificiellement.

Il est donc inutile de compter sur une baisse. En ce moment, les commerçants ont encore du choix; mais il est douteux que dans un avenir prochain ce soit encore le cas; de nouvelles hausses se produiront encore. (Le Neuchâtois).

La crise du charbon

A la suite des événements politiques et militaires dans les régions minières, les arrivages de charbon pendant le mois dernier sont descendus à un niveau qui n'avait jamais été atteint. La quantité de charbon de novembre, répond à peine au tiers de l'importation réduite jusqu'ici.

Depuis le 15 novembre, la fourniture est entièrement interrompue. Cet état de choses semble vouloir subsister encore quelque temps peut-être des mois. La situation devient de jour en jour plus critique, spécialement en ce qui concerne le combustible de ménage. Pour les autres catégories de la consommation la situation devient également toujours plus tendue.

Mort d'un diplomate

Le comte Brandis, secrétaire de légation à la délégation d'Autriche à Berne, est mort samedi de la grippe. Le comte Brandis était attaché depuis 1913 à la légation de Berne. C'était une personnalité très connue dans tous les milieux de la société et très apprécié pour ses manières simples et aimables. Il est tombé malade il y a quelques jours d'un catarrhe qui paraissait léger et au lieu de se soigner il a continué jusqu'au bout son travail.

Le crime de Berne

Dans le procès contre l'assassin de l'auvergiste Mme Widmer, à Berne, le garçon horloger Kern, de Bulach, que le jury a déclaré coupable d'assassinat et de vol, sans accepter les circonstances atténuantes, a été condamné à la réclusion perpétuelle et aux frais.

FAITS DIVERS

Le monument du Centenaire

On a appris par une récente décision du Conseil d'Etat que l'on se préoccupe enfin de l'inauguration du monument du centenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, en tâchant de faire coïncider cette cérémonie avec la session de mai prochain du Grand Conseil.

Pauvre monument! On commençait par l'oublier et l'on est que temps de le sortir de la prison en planches où il attendait depuis quatre ans le grand jour de la paix, enfin venu. Il devait être inauguré en mai 1915; mais nos autorités estimèrent qu'il n'était pas convenable de se livrer, en pleine guerre, à de joyeuses festivités, fussent-elles des plus patriotiques. Elles ne songeaient d'ailleurs pas à cette date que les hostilités se prolongeraient aussi longtemps. Le centenaire fut donc célébré très simplement: il y eut, on s'en souvient, ouverture solennelle de la session en présence de Mgr. Abbet, de regrettable mémoire, des représentants de la commune et de la bourgeoisie de Sion, allocation de circonstance à la cathédrale, échange de télégrammes avec les autorités fédérales et les cantons confédérés et pour terminer un modeste banquet au Grand Hôtel, au cours duquel l'éloquence, une éloquence noble et élevée, coula à flots.

Il va falloir maintenant établir un emplacement digne de recevoir la «Valaisanne» de maître Vibert. Il avait été question d'abord de la placer au jardin public, au lieu du jet d'eau en tuf, mais les amis de notre pittoresque square protestèrent, ne voulant pas qu'on lui fasse subir de peu esthétiques transformations. Il fallut chercher un nouveau plan et c'est au sommet de la place historique de la Planta que la personne imposante symbolisant l'union du Valais à la Suisse trouvera sa demeure définitive; elle sera ainsi le témoin de toutes les fêtes et de toutes les manifestations dont la Planta est le théâtre.

Tribunal militaire

Le Tribunal militaire territorial I, sous la présidence du grand-juge, major Sidney Schepfer, a siégé à Martigny les 12 et 13 décembre écoulés, pour liquider les affaires criminelles pendantes, en vue de la fin du rapatriement des troupes alliées.

Il a prononcé la libération d'un caporal belge, prévenu de vol au préjudice d'un camarade, les preuves du délit n'ayant pas été considérées comme suffisantes.

Un soldat français du nom d'Ozanna, récidiviste d'une mentalité spéciale objet d'un rapport d'expertise médico-légale concluant à sa responsabilité atténuée, a été condamné à quinze mois de réclusion pour avoir commis à répétitions reprises, de nombreux vols de draps de lit (au moins 25) au préjudice du propriétaire de l'hôtel Victoria, à Morgins.

Deux autres internés français, de Balvan, qui avaient fêté l'armistice par de trop nombreuses libations, ont cherché querelles à deux autres camarades. Une bagarre s'en suivit au cours de laquelle un soldat français fut frappé si violemment qu'il en mourut quelques jours après.

Le tribunal a rendu un jugement condamnant le meurtrier à cinq ans, son complice à quatre ans de réclusion, tous deux étant bannis à vie du territoire de la Confédération suisse.

Cette lamentable affaire a produit la plus triste impression sur la colonie française et la population de Martigny.

M. le Chanoine Gay

On nous écrit de Bramois: Une triste nouvelle nous est parvenue jeudi soir. Nous avons appris la mort de M. le Chanoine Antoine Gay, de Bramois, professeur au Collège de St-Maurice, décédé, dans sa 33^{me} année à la clinique du Dr. Cevey, à Lausanne, où il était en traitement depuis un certain temps.

Une attaque de grippe alors qu'il comptait pouvoir rentrer à l'abbaye, est venue brutalement mettre fin à sa carrière brillante et féconde.

M. le Chanoine Gay avait dit sa première messe le 10 août 1909, jour de la fête patronale de Bramois. Souvent il était venu, depuis, rendre visite à ses parents et les fidèles aimaient entendre en chaire ses allocutions toujours belles et émouvantes. Sa mort est un deuil pour la commune.

A son père, M. l'ancien président Henri Gay et à toute sa famille nous présentons nos plus profondes condoléances.

Chronique séduisive

A propos de fromage

On nous écrit: Nous avons lu le communiqué du service communal de ravitaillement invitant le public qui ne l'aurait pas encore fait à utiliser jusqu'au 25 courant les cartes de fromage.

Nous nous demandons si l'on se moque du public avec cette question de fromage. En septembre, lorsque furent distribués les cartes du mois, les consommateurs reçurent leurs tickets de fromage pour trois mois; les fortunés firent leurs achats en une fois, quant aux autres, ceux qui vivent au jour le jour, ils eurent bientôt la satisfaction de pouvoir contempler leurs tickets leur donnant le droit — mais non le pouvoir — d'acheter la précieuse denrée: les magasins n'en avaient plus ou ceux qui en possédaient encore, ne pouvaient, paraît-il, le livrer aux consommateurs.

Aujourd'hui, malgré le communiqué en question, de fromage pas plus que sur la main et nous sommes bientôt à fin décembre, alors que d'ici, de là, nombre de pièces de succulents fromages se transforment en blanches raquettes, malgré l'arrêté cantonal ou à cause de cela!

Quant aux prix, même arbitraire: l'arrêté du Département suisse de l'économie publique fixe à 3 francs 70, au maximum, le kg. de fromage gras, tandis qu'il est vendu 5 frs. chez nous.

Nous nous demandons jusqu'à quand cette mauvaise plaisanterie durera-t-elle?

Un citoyen, pour plusieurs.

M. Maurice Varone

Samedi ont eu lieu à Sion, les funérailles de M. Maurice Varone, buraliste postal au Pont de la Morge. M. Varone n'était âgé que de 42 ans; c'était un fonctionnaire actif et consciencieux, d'agréables relations. Au militaire il avait le grade de capitaine.

Cartes de charbon

Nous avisons la population sédunoise que toutes les cartes de charbon doivent être remises au fournisseur pour le 25 décembre au plus tard; passé cette date elles n'auront aucune valeur. Les cartes pour la période Janvier-mai 1919 seront distribuées au commencement de Janvier.

Service communal de ravitaillement.

La classe 1888

Les contemporains de la classe 1888 qui n'auraient pas été touchés par les convocations sont cordialement invités à assister à la soirée familière qui aura lieu le samedi 21 courant à 8 h. du soir à l'Hôtel de la Poste. Faire parvenir les adhésions avant le 18 décembre à M. O. Curiger, architecte, Sion.

Echos

Wilson et le cinématographe

A partir du moment où il rejoindra M. Lloyd George, en mer, jusqu'à son retour en Amérique, M. Wilson sera suivi partout par des opérateurs de compagnies cinématographiques.

M. Charles Hart, directeur de la section cinématographique du Comité américain est parti pour Londres et est arrivé à Paris pour prendre toutes les dispositions en vue de cinématographier toutes les péripéties de la conférence de la paix.

Cinq cents journalistes, opérateurs et reporters choisis parmi les plus habiles vont venir en Europe pour décrire la conférence de la paix. Les films seront expédiés à peine sortis de l'appareil. On veut établir un record à l'occasion de la conférence historique qui va avoir lieu.

Le roi de la République

Le «jour» du roi des Belges, à Paris, sur l'avenue des Champs-Élysées et sur les épaules de son papa, un gosse d'une dizaine d'années, s'époumonne à crier:

— Vive la République!
— Mais non, lui dit son papa, il ne faut pas crier: «Vive la République!» il faut crier: «Vive le roi!»
— Sur quoi, la maman intervient:
— Il a raison, cet enfant, de crier: «Vive la République!»
— Alors le gosse, désireux de mettre ses parents d'accord, se met à crier:
— Vive le roi de la République!

NOUVELLES A LA MAIN

Réflexion d'un poilu en pays occupé:
— Ça, c'est un peu raide. Aller à Mayence et être obligé de leur apporter des jambons de Bayonne!

ETRANGER

Wilson à Rome

M. P. de V. écrit dans le «Journal des Débats»:
« Sous le titre: «Wilson welcome», le Père Giovanni Semeria, le célèbre prédicateur, qui a été aumônier du grand quartier avec Cadorna, qui est venu, dans l'hiver 1917, prêcher à la Madeleine et parler à la Société des Conférences sur la guerre italienne, publie ces jours-ci, dans les journaux catholiques un article éloquent et généreux

«Vous allez visiter, dit-il, le gigantesque Londres, le beau et héroïque Paris, la grande Rome... Permettez que nous, catholiques et Italiens, Italiens et catholiques, nous vous souhaitons la plus cordiale des bienvenues.
» Rome, continue le Père, est la seule des grandes capitales antiques qui soit restée grande capitale moderne. Et le religieux artiste décrit la grandeur romaine, dans ses monuments, au cours de son histoire, pour l'antiquité, le moyen âge, la renaissance de Raphaël et de ce Michel-Ange «qui peut-être en Amérique serait aujourd'hui le roi de l'acier ou du pétrole et, fut alors le roi de l'art», l'âge baroque, l'époque classique des Visconti et des Canova.

Mais la nouvelle Rome, qui doit accueillir l'homme des quatorze articles, et la capitale d'une nouvelle Italie que le Père Semeria semble tenir à dégager de la gloire historique de l'antique impérialisme romain, ainsi que l'avait fait déjà l'autre jour, Salandra. Not: le peuple, dit-il, n'est pas impérialiste; il a été opprimé, il ne saurait être oppresseur. «Vous voulez les nationalités et non le nationalisme... Nous n'avons jamais chez nous des importations exotiques». Et le barnabite ne craint pas de mettre la politique de son pays, telle qu'il l'a présentée au président Wilson, sous la protection des idées et des principes de son compatriote génois Mazzini.

De Mazzini, il passe au Pape qui est un autre compatriote. Il y a aussi, à Rome, le pape. M. Wilson est protestant. «Mais vous êtes surtout une âme chrétienne; protestant est un mot historique qui rappelle un moment dans la vie douloureuse de l'humanité». Le Président pourtant n'a pas la haine du catholicisme; s'il pouvait voir de près l'Italie nouvelle, il constaterait que sous le voile de l'anticléricalisme apparent elle est tout autre chose.

Et le père Semeria imagine le Président entrant dans Saint-Pierre, «trop classique peut-être, dit-il, dans ses lignes architectoniques, trop impérial», mais si grandiose quand le temple, rempli des foules de toute langue et de tout pays, donne l'impression de la catholicité. N'est-ce pas une image de la Société des Nations? On ne s'étonnera pas, d'ailleurs, que le religieux patriote garde des préférences. Quand il parle d'un «Te Deum» de la victoire universelle à Saint-Pierre, on sent qu'il songe aussi à une victoire particulière. S'il paraît désirer la rencontre du Président et du Pape et leur entente, il est visible qu'il souhaite encore davantage l'entente du pape et de l'Italie.

La question du Reichstag

M. Fehrenbach, président du Reichstag, a adressé le 12 décembre aux membres du Reichstag une circulaire disant notamment:

«Le délai fixé par l'armistice touche à sa fin. Même si l'armistice est prolongé, il faut immédiatement s'efforcer de conclure une paix préliminaire si l'on veut éviter au pays de nouveaux et considérables dommages. Mais dans les pays ennemis, on déclare toujours plus catégoriquement que l'on ne reconnaît pas au gouvernement allemand actuel les compétences nécessaires pour négocier.

» Par contre, les Alliés reconnaissent aux organes législatifs de l'ancien empire, le Conseil fédéral et le Reichstag, le droit de créer un gouvernement allemand légitime et celui d'élaborer une loi électorale en vue de la formation de l'assemblée nationale. Les efforts que j'ai faits pour convaincre M. Ebert de la nécessité de convoquer le Reichstag sont restés sans résultats.

» Les nécessités actuelles me font un devoir d'user de l'autorisation que j'ai reçue dans la séance du 6 octobre de cette année et cela sans avoir reçu l'assentiment du gouvernement. En conséquence, je convoque par la présente le Reichstag en me réservant d'indiquer plus tard le lieu et la date de l'assemblée. — (Signé) Fehrenbach, président du Reichstag.

En réponse à cette circulaire, le conseil des commissaires du peuple publie la note suivante:

«L'assertion que l'Entente dénie au gouvernement allemand actuel la capacité de négocier tandis qu'elle reconnaît au Conseil fédéral et au Reichstag le droit de constituer un gouvernement allemand légitime et de prendre des décisions relativement à la loi électorale à appliquer pour la constitution de l'assemblée nationale manque de fondement. Elle est propre à faire croire faussement à l'Entente qu'il n'y a maintenant en Allemagne aucun gouvernement ayant les compétences nécessaires pour négocier.

» Le Conseil des commissaires du peuple a exposé à plusieurs reprises que par suite des revirements politiques du Conseil d'Etat et le Reichstag avaient cessé d'exister comme organes légitimes. Si M. Fehrenbach convoque malgré cela l'ancien Reichstag, il endossera la responsabilité de toutes les conséquences de son acte.

L'armistice

On mande Trèves:

Le traité d'armistice a été prolongé aujourd'hui jusqu'au 17 janvier 1919. Cette prolongation sera étendue jusqu'à la conclusion du traité de paix préliminaire, sous réserve de l'adhésion des gouvernements alliés. Le commandant suprême des alliés se réserve d'occuper la zone neutre sur la rive droite du Rhin au nord de la tête de pont de Cologne et cela jusqu'à la frontière hollandaise.

Au début de la séance, le maréchal Foch a fait savoir au nom du contrôleur américain des vivres Hoover que les 2,500,000 tonnes de tonnage disponible en Allemagne devront être mises à disposition pour le ravitaillement de l'Allemagne sous le contrôle des alliés. Ces tonnages restent naturellement la propriété de l'Allemagne et pourront être pourvus d'équipages allemands. Le ravitaillement en denrées alimentaires est réglé par deux commissions. La première, chargée de l'achat des denrées alimentaires, a son siège à Paris, tandis que la seconde, qui s'occupera de la répartition et du transport, siège à Londres.

Le président du Portugal assassiné

Le ministre de Portugal à Berne communique:

M. Sidonio Paez, président de la République portugaise, a été assassiné cet après-midi au moment où il allait monter dans le train qui devait le conduire à Porto.

M. Wilson à Paris

M. et Mme Wilson sont arrivés à Paris, samedi à 10 heures. Ils ont été l'objet d'une réception grandiose. Au déjeuner servi à l'Élysée, des toasts cordiaux ont été échangés avec M. Poincaré.

Dans la matinée, M. Wilson, Mme et Mlle Wilson se sont rendus en automobile, acclamés par la foule, à l'église américaine, où ils ont assisté à un service. Ils se sont rendus ensuite au cimetière déposer une couronne sur la tombe de Lafayette.

Après avoir déposé une couronne sur la tombe de La Fayette, M. et Mme Wilson sont allés à l'Élysée rendre visite à M. Poincaré.

Les manifestations de joie populaires, rappelées celles du 11 novembre, ont continué tard dans la nuit de samedi. Les journaux qualifient de triomphale l'entrée de M. Wilson à Paris. Ils consacrent de longues colonnes à la réception du président.

Le sort du Kaiser

La «Deutsche Allgemeine Zeitung» apprend de La Haye:

Le gouvernement hollandais, poussé par les alliés, prépare un examen de la question impériale, prétextant que la venue de l'empereur en Hollande a donné lieu à des difficultés avec l'Entente et à une attitude hostile de sa part.

» A la deuxième chambre, M. van Ravensstein, socialiste, dit que l'ex-kaiser avait décidé de se rendre en Suisse, mais qu'on refusa de l'y admettre. Le gouvernement hollandais aurait dû suivre l'exemple de cet Etat.

Il ne faut pas remettre l'ex-kaiser aux mains des alliés, a-t-il ajouté, mais il faut le ren-

voyer en Allemagne pour qu'il soit jugé par le tribunal du peuple. La classe ouvrière en Hollande résistera à toute tentative pour entraîner la Hollande dans une guerre à cause de l'ex-kaiser.

La démobilisation

Les Anglais, toujours pratiques, ont trouvé une méthode expéditive de démobilisation générale; celle-ci se fera avec une rapidité extraordinaire:

Chaque soldat devra remplir un imprimé contenant tous les détails nécessaires pour que le ministère du travail puisse préparer la rentrée des hommes mobilisés dans la vie civile conformément aux connaissances, profession du métier de chacun d'eux. Quand la démobilisation sera en vigueur, les hommes seront libérés, assure-t-on, à raison de 20,000 par jour. Cette libération s'opérera non par unités militaires, mais par métiers. Les hommes seront envoyés dans des «camps de dispersion» dont vingt sont établis dans le Royaume-Uni et seront complètement libérés graduellement, la priorité étant donnée à ceux dont le travail a une importance nationale.

Dès que l'homme, de telle profession, est démobilisé:

On lui remet: 1. un billet de chemin de fer pour se rendre à sa destination; 2. une prime de guerre allant pour la première année de service hors du pays de 150 francs pour les simples soldats, à 375 francs pour les sous-officiers de première classe et 12 fr. 50 par mois ensuite. Pour le service intérieur, la prime, après la première année, est de 5 fr. 25 seulement par mois; 3. des vêtements civils où une indemnité pour l'achat de ces vêtements; 4. un certificat donnant droit de recevoir une paye et une allocation de famille pendant 28 jours; 5. une assurance contre le manque de travail, valable un an et permettant de recevoir 30 fr. par semaine pendant 26 semaines au maximum, plus 7 fr. 50 pour le premier enfant au-dessous de quinze ans et 3 francs 75 pour tout autre enfant plus jeune.

En France, le ministre de la guerre a décrété ce qui suit:

«La démobilisation des six classes de la R. A. T. (92 à 97) sera effectuée à partir du 25 décembre 1918, elle durera six semaines (25 décembre au 5 février).

Les militaires pères de 5 et de 1 enfants vivants, ou veufs pères de 3 enfants vivants qui ne seraient pas rattachés à une classe de la R. A. T. seront démobilisés immédiatement à la suite de la classe 1897.

Les engagés pour la durée de la guerre, y compris les engagés spéciaux, suivront le sort de leur classe.

Les hommes de troupes qui en feront la demande écrite seront maintenus sous les drapeaux jusqu'au décret de cessation de l'état de guerre.

DERNIERE HEURE

Les conditions de paix

NEW-YORK, 16. — M. Lodge, chef du parti républicain a exposé les 21 conditions devant constituer, selon ce parti, les bases de la paix, conditions que M. Lodge soumettra à la commission des affaires extérieures du Sénat.

Ces conditions stipulent notamment: Les Centraux devront restituer toutes les indemnités perçues, réparer les dégâts, payer des indemnités pour les civils assassinés et blessés et supporter les frais de la guerre.

L'Alsace-Lorraine sera rendue à la France; l'Italie irrédente à l'Italie; les régions sous le régime des Turcs seront libérées et mises sous le protectorat des Alliés.

Les Dardanelles seront placées sous le contrôle des Alliés.

La Serbie, l'Allemagne, la Roumanie et la Grèce recevront des territoires conformes à leurs aspirations.

Feuilleton de la «Feuille d'Avis» (N°14)

La lumière Fentolin

(suite)

— Je suis à vous, docteur. Monsieur Hamel, je vous laisse un moment en compagnie de mon neveu et de ma nièce. Allez, Sursen, je suis prêt.

Tous deux disparurent comme des ombres et les trois jeunes gens se trouvèrent seuls. Esther écouta le clic-clic décroissant de la voiture électrique. Puis elle se leva et se rapprocha de Richard.

— Etes-vous brave, monsieur Hamel, lui demanda-t-elle dans un souffle.

— Je le crois, répliqua celui-ci sur le même ton.

— Alors, ne cédez pas la tour à M. Fentolin. — Mais pourquoi? questionna le jeune homme, en tressaillant.

— Ne me le demandez pas. Mais si vous êtes humain et généreux, occupez cette tour, habitez-la, ne fût-ce que pendant cette fin de semaine.

— Ma présence n'étant pas nécessaire là-haut, M. Fentolin a bien voulu m'engager à prendre un verre de Porto avec vous, Monsieur Hamel, je crois. Je suis un des plus fervents admirateurs du talent de votre père.

Le docteur avait rempli son verre et le tendait à Richard en saluant.

Celui-ci répondit au salut et trinqua, mais sans chaleur, ni enthousiasme.

Car, d'après tout ce qu'il avait déjà observé et entendu, il ne pouvait s'empêcher d'imaginer qu'en renvoyant aussi subitement son médecin, M. Fentolin avait voulu éviter que ses neveux et Richard restassent en tête-à-tête.

XIV

Dès qu'il eut quitté la salle à manger, M. Fentolin dirigea son car vers une porte en fer forgé qui donnait accès dans un ascenseur. Il y pénétra, le docteur le suivit et mit aussitôt l'appareil en mouvement.

Au second palier, il l'arrêta et tous deux se rendirent dans la chambre où reposait M. John P. Dunster.

Le médecin ouvrit la porte et fit quelques pas sur la pointe des pieds, puis il se rejeta en arrière.

— Avancez seul, souffla-t-il à M. Fentolin. Ma présence le surexcite et ne pourrait occasionner de nouveaux désagréments.

M. Fentolin, approuva.

— Cela vaut mieux, dit-il. Mais, après tout je ne connais pas ce M. Hamel que j'ai ramené tantôt et Gérard est ce soir dans ses humeurs noires. Retournez vite en bas et arrangez-vous pour ne pas les laisser seuls.

Prestement, le fauteuil mécanique franchit le seuil et alla se poster au pied du lit de M. John P. Dunster. En costume de nuit, le bandage sur l'oreille et les joues animées, il était assis, une jambe à demi découverte, tandis que Meekins, debout à petite distance, semblait guetter le malade comme le chat guette une souris.

Ce fut cependant d'une voix parfaitement claire et nette que l'Américain adressa la parole au nouveau venu.

— Ah! vous vous êtes enfin décidé à venir! remarqua-t-il d'un ton ironique. Monsieur Fentolin, à ce qu'on m'a dit?

M. Fentolin inclina, doucement la tête. Ses traits étaient empreints d'une grande mansuétude et il enveloppait son interlocuteur d'un regard rempli de bienveillance et d'intérêt.

— C'est vous qui êtes le possesseur de cette demeure et c'est par conséquent sous votre toit que je suis réitéra M. John P. Dunster.

— Vous êtes en effet, à Saint-David's Hall dont je suis l'unique et légitime propriétaire. répartit M. Fentolin pour appuyer son affirmation.

— Alors, veuillez me dire pourquoi on a confisqué mes vêtements et pourquoi on me retient prisonnier sur ce lit.

Le visage du maître de céans se voila d'un léger nuage.

— Prisonnier? répéta-t-il, voilà mon cher monsieur Dunster — permettez moi de vous nommer ainsi — un bien gros mot et une supposition un peu risquée. Apparemment, vous avez oublié les circonstances qui m'ont valu, depuis quelques heures seulement, l'avantage de votre visite.

XIV

DUNSTER PROTESTE

— Ces circonstances ne sont nullement effarçées de ma mémoire, répliqua M. Dunster d'un accent assuré. Hier soir, à Liverpool Street Station, j'ai été abordé par un jeune

homme qui m'a dit se nommer Gerald Fentolin et se rendre à La Haye pour participer à un grand match de golf. Comme ses allégations me paraissaient plausibles, je lui admisi dans le train spécial que j'avais fait chauffer pour me conduire à Harwich. Un accident survint et je reçus un choc — de nature bénigne à tout prendre — mais qui m'étourdit et me priva momentanément de l'usage de mes sens. Là-dessus, je me réveillai dans une pièce inconnue. Je ne sais pas comment vous appelez cette partie de l'Angleterre, mais le fait que j'aperçois la mer par cette fenêtre me prouve que je me trouve passablement éloigné du théâtre de l'accident. De plus je constate que l'on a bouleversé mon sac, exploré mon portefeuille, et je vous demande, à vous, monsieur Fentolin, l'explication de cette singulière manière de pratiquer l'hospitalité.

M. Fentolin eut un sourire plein d'indulgence.

— Bien cher monsieur Dunster, objectai-til, vos conclusions mélodramatiques ne conviennent guère à la simplicité de l'aventure. Mon neveu Gerald Fentolin a fait ce que tout autre eût fait à sa place. Vous vous étiez montré courtois envers lui. Il a agi de son mieux pour vous rendre la politesse. Comme le dérangement dont vous parlez s'est produit dans un endroit isolé de tout secours, il a jugé charitable, n'étant qu'à une trentaine de milles d'ici, de vous emmener chez moi plutôt que de vous déposer dans un hôpital quelconque.

— Fort bien, concéda M. Dunster. J'accepte votre version et j'admets que je suis votre obligé sur ce point. Mais comment justifiez-vous la perquisition indiscrète opérée dans

La Pologne, la Tchéco-Slovaquie et la Yougo-Slavie seront indépendantes et autonomes et comprendront les districts habités par des Polonais, des Tchéco-Slovaques et des Yougo-Slaves.

Le Schleswig-Holstein et le Luxembourg détermineront leur sort.

L'ordre sera rétabli en Russie. Les colonies allemandes ne seront pas restituées à l'Allemagne.

Le canal de Kiel et Hélioland seront placés sous le contrôle des Alliés.

Les traités de Brest-Litovsk et de Bucarest seront abrogés.

Les Centraux seront désarmés. Le kaiser et tous les responsables de la guerre seront jugés et punis.

On établira un arbitrage international et une ligue des nations où les Centraux ne seront admis qu'après avoir satisfait aux obligations du traité de paix.

Un torpilleur saute

COPENHAGUE, 16. — Le ministre de la marine communique:

Dans la partie sud du Petit-Belt, un torpilleur occupé à relever des mines, a donné contre une d'elles. Le navire a sombré immédiatement.

A Berlin

BERLIN, 15. — Dans la séance de dimanche du comité de soldats du Grand Berlin, quatre socialistes majoritaires et deux indépendants ont été élus au comité général des C. O. S.

A l'unanimité, la résolution suivante a été adoptée:

«Les C. O. S. réunis dimanche protestent énergiquement contre l'attitude de l'ex-président du Reichstag Fehrenbach qui veut convoquer cette assemblée. Ils affirment que le Reichstag a cessé d'exister depuis les événements du 9 novembre. Ils considèrent que l'attitude du président a pour but de miner la révolution aux yeux de l'Entente. Ils considèrent que cette manière d'agir est une trahison envers la patrie et ils exigent que l'on rende le président responsable des conséquences de sa conduite.»

Appel à la reprise du travail

BERLIN, 15. — Le conseil des commissaires du peuple publie une proclamation aux ouvriers allemands leur demandant de reprendre le travail en raison de la situation difficile dans laquelle se trouve l'Allemagne. Les ouvriers sont exhortés à se rendre dans les campagnes et les villes de province où la main-d'œuvre est d'une nécessité urgente.

Bons de caisse fédéraux

Les dépenses de la Confédération pour l'importation de l'étranger des produits nécessaires au ravitaillement du pays et au maintien de notre vie économique, dépenses comprenant le prix des marchandises et les frais élevés du fret et de l'assurance nécessitent un fonds de roulement si important que le Conseil fédéral a décidé de faire un appel direct au public par l'émission de «Bons de caisse 5% à un ou deux ans» offerts à un cours faisant ressortir un «rendement de 5 1/2%» pour les deux catégories.

La courte durée de ces bons et leur rendement de 5% est justifié par la nature purement commerciale et temporaire de l'opération. Les fonds rentreront automatiquement par la vente des produits importés.

Toutes les Banques, Maisons de banque et Caisses d'épargne sont chargées du placement de ces bons.

En souscrivant ces bons qui sont émis en coupures de Frs. 100.—, 500.—, 1000.—, 5000.— et 10,000.—, le public ne fait pas seulement un placement sûr et rémunérateur, mais il peut coopérer dans la mesure de ses moyens à une opération entreprise dans l'intérêt général de tout le pays.

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Mal de Tête KEFOL. Seul REMÈDE SOUVERAIN. Boîte (10 doses) 1.50. Ch. Bannole, Pharm. Toutes Pharmacies. Exiger le «KEFOL».

meu nécessaire de toilette et surtout dans mes papiers, dont quelques-uns sont extrêmement importants?

— Oh! protesta M. Fentolin, vous n'allez pas, je l'espère, nous prendre pour des voleurs? Ce que nous en avons fait, avait tout simplement pour but de chercher et votre adresse et les noms des personnes qu'il serait opportun de rassurer sur votre sort.

— Alors, vous n'avez plus qu'à me restituer tout mon bagage et à me fournir au plus tôt les moyens de repartir, conclut M. John P. Dunster, toujours maître de lui.

M. Fentolin leva les bras au ciel.

— Comme vous y allez, mon hôtel s'écroule! Parler de départ est vraiment prématuré, quand on vient d'éprouver une secousse aussi rude que la vôtre. Rentrez plutôt dans votre lit, que vous avez voulu, m'a-t-on dit, quitter brusquement, tout à l'heure.

M. Dunster fronça les sourcils, mais reprit d'un ton d'un homme résolu à conserver sa patience:

— Je suis parfaitement en état de voyager, et si j'ai réquisitionné, hier soir, un train pour mon usage particulier, c'est sur vous devez le comprendre, que ma présence sur le continent est urgente à date fixe. Cela ne peut souffrir aucune espèce de retard. Allons! vite mes effets et veuillez ordonner qu'on me prépare une voiture.

La figure de M. Fentolin exprima un sincère regret.

— Cher monsieur, implora-t-il, je vous adjure d'être raisonnable. Le docteur qui vous a reçu ici dans un état très dangereux, s'oppose à toute tentative de départ.

M. Dunster eut un sursaut et son calme parut près de lui échapper.

Banque Cantonale du Valais, Sion

AGENCE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Capital de dotation : Fr. 5,000,000

Agences

Brigue: M. Oscar Walpen; Viège: M. Oswald Burgener
Sierre: M. Pierre Berclaz; Martigny: M. Paul de Cocatriz
Monthey: M. Léon Martin; Salvan: M. Jn Coquiz.

Représentants à:

Loèche: M. Ign. Zen-Ruffinen; Mèrel: M. Fridolin Albrecht;
Chamoson: M. Burin Henri; Nendaz: M. Glassey Marcelin;
Bagnes: M. Alfred Vaudan; Orsières: M. Camille Pouget.

Reçoit des fonds aux conditions ci-après: Bons de dépôt 4 1/2% à 5 ans;
Obligations au porteur 4 1/2% — Lettres de gage à 3 ans, 4 1/2% — Bons
de Caisse à 1 année, 4% — Dépôts à 3 mois 3 1/4% — Caisse d'épar-
gne 4% — Comptes-courants créanciers 3 1/2%.

Ecompte de papier commercial — Billets de change.

Prêts hypothécaires — Comptes-courants débiteurs.

Garde et grance de titres — Compartiments de coffres-forts en location

Les engagements de la Banque sont garantis par l'Etat

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105

FABRIQUE DE MEUBLES REICHENBACH FRES

S. A., SION

Amenagements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande Vente par acomptes

Messieurs Bruttin & Cie

SION

AGENCE A MONTHEY

offrent actuellement les taux suivants:

En compte-courant	3 à 4 o/o
En bons de dépôt à l'année	4 1/2 o/o
En bons de dépôt à 2 ans	4 3/4 o/o
En bons de dépôt à 3 ans ou plus	5 o/o

Ils ouvrent des comptes d'Epargne sur carnets au taux de 4 1/4 o/o

4,000,000 d'œufs

ont été remplacés depuis une année par nos œufs entiers. Les œufs entiers sont un véritable mélange de blancs et de jaunes d'œufs évaporés, préparés en Chine avec des œufs frais de poules.

Les œufs entiers remplacent les œufs frais, pour omelettes, puddings, sauces, pâtisseries, soupes, crèmes, etc.

Nos œufs entiers sont en vente dans tous les bons magasins d'épicerie, consommation, comestibles, etc.

Exigez la marque H. W. Z.

Seul fabricant:

H. WEILENMANN & Co, A. G.
Fabrique de pâtes alimentaires, Zurich.
Concessionnaires exclusifs pour la Suisse romande:
Petitpierre Fils & Co, Neuchâtel.
(Maison fondée en 1848)

Timbres en caoutchouc en tous genres à l'imprimerie GESSLER

Vous obtiendrez des

PORCS GRAS

avec notre
Farine pour l'engrais des porcs
Nourriture garantie naturelle
Prix-courant gratuit
P. STAEHLIN, Argovia
(Aarau)

J.B. SAUTHIER, Les Sion

Fabr. Fourneau Sursee

Offre les meilleurs
POELES POTAGES A
GAZ ET A CHARBON
LESSIVEUSES

Catalogue Gratuit!

Succ. Sausanne
4 Place de la Raponne

Guérison complète du

GOITRE

et des GLANDES

par notre Friction antigoi-
treuse. Seul remède efficace et
innocent. Succès garanti même
dans les cas les plus opiniâtres.
Nombreuses attestations. Prix:
1 flacon fr. 4; 1/2 flaco 2.50.
Prompte expédition par la
Pharmacie du Jura,
Biènné

Baume St-Jacques

de C. Traumann, pharm. Bâle

Prix Fr. 1.75

Remède des familles d'une efficacité reconnue pour la guérison rapide de toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varices, et jambes ouveres, hémorroïdes, affections de la peau, dartres, etc. Se trouve dans toutes les pharmacies.

Dépôt gén. Pharm. St-Jacques, Bâle. Sion: Pharm. Zimmermann, Martigny: Pharm. Lovey. Sierre: Pharm. Burgener-de Chastouay.

Mme. R. ENNING

SAGE-FEMME

diplômée des maturités de Lau-
sanne et de Genève, rue Neuve
No 1, Lausanne, reçoit pension-
naires. Soins consciencieux, con-
fort. — Téléphone 23 - 28.

Sage-femme diplômée
Mme Dupanloup-Lehmann
rue du Mont-Blanc, 20 (près de la
gare) GENEVE, tél. 34-37, reçoit
les pensionnaires. Consultations
soins médicaux. Discretion. Prix
modérés. Man spricht deutsch.

Jorognerie

Vaincue radicalement. Méthode
infaillible, facile et agréable.
Ecrire Case postale 18332,
Colombier (Neuchâtel).

Instruments à Cordes



Archets
Colophane
Pupitres
Métronomes
Diapasons
Cordes

ATELIERS DE RÉPARATIONS - LUTHERIE

Bâle - Hug & Cie - Bâle

DEMANDEZ LE CATALOGUE C

Demandez les excellents

Biscuits SUGNET

Rien ne peut les remplacer comme finesse et qualité.

Biscuits avec et sans carte

Magasin et fabrique: Grand-St Jean 16
Lausanne

TELEPHONE 225 TELEPHONE 225

POUR SALER ET SÉCHER

Quartier de devant à fr. 3.60 le kg.
Quartier de derrière à fr. 4.40 le kg.
Cuisse, entière ou au détail par 10 kg. à fr. 4.40 le kg.

Occasions exceptionnelles pendant la baisse.

Boucherie Henri Huser, Lausanne

Téléphone 31.20

Expédition par retour du courrier

ABONNEZ-VOUS AU
„Journal et Feuille d'Avis du Valais“

Grande baisse

Viande de 1^{re} qualité

Bœuf bouilli	à frs. 1.60, 1.90 et 2.30 la livre
Bœuf rôti	1.80, 2.30 et 2.60
Bœuf salé extra	1.80, 2.— et 2.60
Belles tétines fraîches et salées	à frs. 1.50
Graisse de bœuf à fondre	3.—
Graisse de bœuf et porc fondue	4.20

— QUARTIERS ENTIERS —
Devant, francs 3.60 — derrière, frs. 4.40, le kilog.
Poids moyens de 60 à 100 kilos.

— CHARCUTERIE —

Petit salé de porc	à frs. 2.50 la livre
Côtelettes de porc fumées	6.—
Beaux jambons bien fumés	6.—
Saucissons vaudois secs	3.50
Saucissons vaudois, 1 ^{re} qualité	3.50
Saucisses au foie et aux choux	4.—
Saucisses de bœuf	3.—
Saucisses à rôti et frire	4.—
Boujins et lebrévurst	1.50
Viennois	0.50 la paire
Schublings de St-Gall	1.20
Cervelas et gendarmes, 45 cts. la pièce ou fr. 4.50 la dz.	

— SPECIALITE —
Beau bœuf salé et fumé frs. 3.25 la livre
(gras et sans os)

— CONSERVES —

Museau de bœuf	frs. 1.50 la boîte
Salade de tripes	1.50
Sardines et thon	2.50
Saumon et ceps	3.80
Haricots verts	2.50
Cassoulets, jardinière	2.50
Tomates concentrées	1.50

MAISON HENRI HUSER

GARE DU FLON LAUSANNE TELEPHONE 31.20

Expéditions par retour du courrier, contre remboursement.
Pour éviter toute confusion, prière de bien indiquer le prix de la
marchandise désirée.

CARTES DE NOEL ET DE NOUVEL-AN

Pour distraire les enfants, grand choix d'articles:
Broderies, figures, tressage, livres à peindre et
crayons couleur, décalcomanie, livres d'images,
poésies de Noël.

Librairie-Papeterie **B. MARCHAND**, 5 Petit-Chêne, Lausanne
Abonnement de lecture. Envoi par poste. Toutes les nou-
veautés en librairie.

Insérez vos Annonces

dans le

Journal et Feuille d'Avis du Valais

— Je suis citoyen de la libre Amérique, déclara-t-il sèchement et si je consens à écouter avec déférence les avis de la faculté, cela ne signifie pas que je sois disposé à les suivre.

M. Fentolin poussa un soupir et regarda M. John P. Dunster comme on regarde un enfant capricieux et obstiné.

— D'autres veilleront à ce que vous vous conformiez aux prescriptions du médecin, et ceci dans votre intérêt.

Ce fut articulé d'une voix angélique.

La physionomie de M. John P. Dunster se crispa. Ses yeux flamboyèrent et il reprit d'un ton plus véhément:

— Ainsi, vous prétendez me retenir chez vous de force et contre ma volonté?

Au lieu de répondre, le maître de Saint-David's Hall repoussa de sa main fine quelques mèches de cheveux retombant sur son front.

— Oui, contre ma volonté! répéta M. Dunster avec énergie. J'ai déjà entendu parler de vous, monsieur Fentolin et c'est pourquoi je me refuse à profiter plus longtemps de l'hospitalité que vous m'avez imposée.

Joignant le geste à la parole, il se préparait à sauter à bas du lit, lorsque la main de Meekins tomba sur son épaule. Et cela suffit pour le réduire à l'immobilité.

M. Fentolin s'était penché en avant et un sourire sardonique entr'ouvrit ses lèvres innocentes.

— Si vous avez entendu parler de moi, insinua-t-il, vous devez savoir que, malgré une piètre apparence, je ne suis pas tout à fait le premier venu. Je suis magistrat, ex-Haut-Schériff et un des plus grands propriétaires cottières. De plus, je puis dire sans vanité, que

je représente une des familles les plus anciennes et les plus estimées de ce comté. A qui pourrez-vous faire croire, cher monsieur, que je vous retiens par force et contre votre gré?

Cette fois, M. John P. Dunster se fâcha tout de bon.

— En voilà assez! clama-t-il et cette plaisanterie a suffisamment duré, monsieur Fentolin!... Renvoyez cet individu qui s'est constitué mon geôlier, et je vous dirai certaines choses après lesquelles vous ne me retiendrez plus.

— Vous m'intriguez, mon cher visiteur, fit M. Fentolin, toujours suave.

Puis, se tournant vers Meekins:

— Retirez-vous, dit-il, mais tenez-vous à proximité, en cas que je vous appelle.

Le geôlier improvisé s'éloigna, mais en passant devant son maître il s'arrêta pour murmurer:

— Que Monsieur me pardonne, mais je ne suis pas tranquille en le laissant vis-à-vis d'un malade aussi exalté.

M. Fentolin reprit avec bonté:

— Allez, Meekins, et soyez sans inquiétude. M. Dunster est un galant homme. Il ne voudrait à aucun prix abuser de mon infirmité.

Il fixait sur Meekins ses prunelles d'acier, et le colosse dompté disparut en refermant la porte.

Alors M. Fentolin prit une attitude recueillie, tout en tenant sa main droite plongée dans la poche intérieure de son smoking à revers de velours.

— Parlez, mon hôte, je vous écoute.

— Il n'est pas dans mes habitudes, commença M. John P. Dunster, de manifester des sentiments violents, mais réellement, mon-

sieur Fentolin, vous m'avez fait sortir de mon caractère. Sachez donc que la mission dont je suis investi est tellement importante, que ma vie même, si elle était en danger, ne serait qu'une bagatelle comparée aux conséquences de ma présence à La Haye. Cela peut avoir une influence incalculable sur les graves questions qui se traitent là-bas. Bien qu'il ne me soit pas permis de m'expliquer davantage, j'ajouterai qu'une de ces questions regarde spécialement votre pays et que si je n'arrive pas à temps voulu pour contrebalancer les efforts d'un certain groupe de puissances, il s'ensuivra l'échec le plus cuisant, l'humiliation la plus complète que la Grande-Bretagne ait jamais eues.

M. Fentolin considérait le plafond d'un air sceptique.

— Mon cher monsieur Dunster, énonça-t-il paisiblement, en ma qualité d'ancien membre du Foreign Office, j'ai conservé des accointances avec la politique en général et les affaires étrangères en particulier. A vrai dire, je ne crois guère à ces influences diplomatiques susceptibles de changer la face du monde si d'autres influences ne viennent pas les contrebalancer au bon moment.

— Croyez-moi, monsieur Fentolin de grands changements se préparent, insista l'envoyé de New-York. Si vous êtes un Anglais de vieille souche et une sommité dans votre milieu, vous ne pouvez que souhaiter la grandeur de votre patrie et désirer lui voir conserver son rang. Or, je vous jure sur l'honneur, en qualité d'ami de l'Angleterre, que si je n'accomplis pas ma mission, votre patrie sera menacée et, je vais plus loin, St-David's Hall pourra bien ne pas tarder à servir de caserne aux soldats du kaiser.

Les yeux de M. Fentolin brillèrent d'une étrange lueur, mais ce ne fut qu'un éclair. Il reprit aussitôt son masque indifférent et débonnaire.

— Une invasion, remarqua-t-il, d'un ton incrédule, encore une éventualité que vous me permettez de mettre en doute.

— Soit! reparti froidement M. Dunster. Je vous en ai assez dit, il me semble, pour que vous compreniez ce qu'il vous reste à faire. Préparez votre auto la plus puissante pendant que je vais m'habiller rapidement et transportez-moi ensuite à Yarmouth, où je trouverai un bateau pour faire la traversée et me débarquer en Hollande.

M. Fentolin parut réfléchir, puis il fit un signe qui pouvait passer pour un acquiescement. Prenant son sifflet d'or, il modula un susurrement discret et très peu perceptible.

Aussitôt, Meekins entra, et, à pas feutrés, retourna à son poste.

— Notre entretien, cher monsieur Dunster, prononça le châtelain, a atteint son point culminant et j'estime préférable d'en rester là pour aujourd'hui. Demain, si vous le voulez, nous reprendrons cette conversation. En attendant, je ne saurais trop vous engager à vous soigner et à modérer votre impatience.

— C'est ce que nous allons voir? gronda M. Dunster en rejetant violemment ses draps garnis de broderies.

Alors, M Fentolin leva deux doigts de la main gauche, et Meekins qui n'attendait que cela, fondit sur l'Américain, auquel il posa un genou sur la poitrine. Celui-ci voulut crier mais un bâillon lui fut appliqué sur les lèvres. Ensuite, sans se presser, le colosse prit les deux poignets du patient, y mit les rie-

notes, puis il attacha les pieds avec une corde.

M. Fentolin avait suivi cette sorte de travail d'un œil connaisseur et encourageant.

— Bravo, Meekins! Voilà de l'ouvrage bien exécuté, propre, silencieux et terminé en moins d'une seconde. Décidément, ce M. John Dunster est un personnage important: prenez soin de lui, Meekins, et, sous aucun prétexte, ne relâchez votre surveillance un seul instant.

Ayant dit, Fentolin fit jouer le dé clic de son petit car, ouvrit lui-même la porte de l'appartement et se rendit vers la cage de l'ascenseur, puis siffla. Et, peu après, il refaisait son entrée dans la salle à manger.

Les quatre convives étaient toujours attablés, et le carafon placé devant le docteur ne contenait plus que quelques gouttes, quoique la pâleur de ses joues fut la même.

— Mon cher hôte, dit aimablement le châtelain à Richard, me voici à vous. Si vous avez fini de dîner, nous nous retirerons dans la bibliothèque. J'ai besoin de régler définitivement l'affaire de la Tour.

XV

HAMEL S'OBSTINE

En rentrant dans la vaste pièce, M. Fentolin roula son car près de la cheminée où des buches entassées ronflaient en projetant une flamme joyeuse.

(A suivre)